



formation continue à temps partiel

Un parcours en alternance **en gardant son emploi**

Cette formation se déroule sur le site de Dijon. Pour obtenir un dossier d'inscription ou un renseignement complémentaire, contactez-nous au **03 80 77 26 01** ou par mail **devenir.ingenieur@agrosupdijon.fr**

Quels métiers ?

L'ingénieur agroalimentaire d'AgroSup Dijon est un cadre généraliste de haut niveau. Il exerce ses activités principalement dans les entreprises agroalimentaires, les structures publiques et parapubliques en lien avec ce secteur, les entreprises de la distribution, de la restauration, de la chimie et de la pharmacie.

Il est capable de conduire l'évolution des entreprises dans ses aspects technologiques, économiques et humains et possède donc des capacités en :

- formulation,
- conception de procédés,
- recherche appliquée et dimensionnement industriel,
- management, économie et communication en français comme en anglais.

Formation

Durée

Selon vos diplômes et vos acquis, vous effectuez :

- **un cycle terminal** de 23 sessions de formation d'une semaine sur 2 ans (une semaine par mois) et **un mémoire** de fin d'études en entreprise (700 h),
- **OU un cycle préparatoire à distance, un cycle terminal** de 23 sessions d'une semaine réparties sur 2 ans et **un mémoire** de fin d'études en entreprise (700 h).

Contenu

Cette formation réalisée par AgroSup Dijon et l'Ensaia¹ vous apporte à la fois des connaissances et des méthodes de raisonnement. Par des projets et des études de cas y compris à l'international, elle vous met en situation professionnelle d'ingénieur et de cadre.

AgroSup Dijon vous assure un **suivi personnalisé** et vous aide dans la construction de votre projet professionnel et de votre parcours de formation en cohérence avec votre projet.

La formation – cycle préparatoire et cycle terminal – est organisée en trois grands domaines :

- > formation scientifique et technique : sciences de l'Ingénieur, génie biologique et alimentaire, économie et sociologie,
- > management, expression, communication, langues,
- > projets et études de cas.

Stage, projets et études de cas

Les études de cas et les projets sont en relation directe avec les activités de votre entreprise.

Ils développent l'apprentissage d'outils et de démarches méthodologiques pour répondre à des questions professionnelles.

Le stage de fin d'études est une mission de niveau ingénieur qui permet d'élaborer et de mettre en œuvre une démarche de recherche appliquée. Elle est confiée par l'employeur ou par une autre structure (entreprise, organisme professionnel, de recherche, collectivité territoriale...).

Diplôme

Évaluation

Tous les modules font l'objet d'une **évaluation continue** qui permet d'apprécier le niveau et la progression individuels. Chaque module fait l'objet d'une validation y compris le mémoire de fin d'études. En cas de non-validation, un travail complémentaire est demandé.

L'anglais fait l'objet d'une certification externe : un minimum de 605 points au TOEIC (Test of English for International Communication) est exigé.

Délivrance du diplôme

La délivrance du **diplôme d'ingénieur d'AgroSup Dijon** est prononcée par un jury final au vu du bilan individuel de fin de formation et de l'évaluation du mémoire. **Ce diplôme confère le grade de Master.**

¹ Ensaia : école nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires (Nancy)

Conditions d'admission

Conditions administratives de candidature

- Être titulaire d'un BTS, DUT ou DEUG ou justifier d'un niveau équivalent à ces diplômes **et**
- justifier d'au moins trois années d'activité professionnelle dans le secteur agroalimentaire.

La procédure d'admission permet d'apprécier l'aptitude des candidats à suivre la formation et à évoluer vers des fonctions d'ingénieur. Elle comporte deux entretiens et un dossier d'expériences et de positionnement.

Dossier d'expériences et de positionnement

Il présente de façon détaillée votre parcours de formation initiale et continue (diplômes obtenus, notes, programmes...) et votre expérience professionnelle et extra-professionnelle.

Pour en savoir plus

Connectez-vous sur www.agrosupdijon.fr

Entretien « projet de formation »

Durée de l'entretien : 45 minutes

L'objectif de cet entretien est d'apprécier la cohérence de votre projet au regard de votre itinéraire antérieur et de vos perspectives d'avenir.

Entretien « expériences »

Durée de l'entretien : 45 minutes.

Le jury apprécie la connaissance de votre milieu professionnel et l'analyse de votre expérience.

Jury d'admission

Au vu de votre dossier et de vos résultats aux entretiens, le jury se prononce sur votre admission dans la formation :

- **sans cycle préparatoire à la formation** (cursus court),
- **avec cycle préparatoire à la formation** (cursus long).

Le bénéfice de l'admission en formation peut être conservé pour l'année suivante.